Année. — Nº 7 | Nº de 20 pages avec 3 encarts | OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1927



L'ARTISAN LITURGIQUE

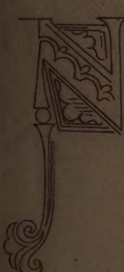
Revue trimestrielle d'art religieux appliqué
ÉDITÉE PAR
L'APOSTOLAT LITURGIQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-ANDRÉ
AVEC LA COLLABORATION DES FILLES DE L'ÉGLISE.

Conditions d'Abonnement : *Voir dernière page.*

Bureaux : ARTISAN LITURGIQUE, Abbaye de St-André, par Lophem (Belgique)
Ch. P. Belgique : Apostolat liturgique 965.54. — France : Bureau liturgique Paris 241.21

SOMMAIRE DU Nº 7

Ce nº contient 50 illustrations dont 11 en couleurs. — Encarts : 1) une planche décalquable, modèle d'aube : "Les Cerfs" à grandeur. 2) Traité de l'Office divin. 3) L'Ouvroir liturgique.



os églises en béton

Jusqu'à la dernière Exposition des Arts Décoratifs, la grande majorité des Catholiques ignorait qu'il existât un autre mode de construire une église qu'en Roman ou en Gothique. Pour eux ces deux styles étaient aux édifices religieux ce que le « Henri II » est à la salle à manger, le « Louis XV » ou «XVI» au salon, la « Renaissance » au mairies, la colonnade aux Palais de Justice; alors qu'il n'y a en réalité aucun style de destination et que tous « *sont à l'architecture* — quelle qu'elle soit — *ce qu'une plume est à la tête d'une femme* », ou pour mieux dire : les styles ne sont que *matière* qui postule une âme pour *l'informer* et l'adapter à l'œuvre pour laquelle on la destine. C'est le principe primordial qu'il faut admettre avant d'entreprendre toute étude sur l'architecture moderne et conséquemment sur l'architecture religieuse. C'est d'ailleurs le principe qui a dirigé les architectes du Moyen-Age et a permis, quand on eut résolu le problème de la voûte, de passer du roman au gothique — le *style* moderne du XIIIe siècle...

Un matériau nouveau surgit : — Le *Ciment* — qui révolutionne l'architecture en résolvant une foule de problèmes jusqu'ici irréalisables et en détruisant toutes les règles basées sur la pierre taillée, celles même fixées par les Grands Maîtres de la Renaissance et du XVIIe siècle. Il étonne, il scandalise, et, si quelques curés clairvoyants l'acceptent, beaucoup n'en veulent pas, soutenus dans leurs préjugés par certains architectes pour qui la création et la recherche constituent un effort tel qu'ils préfèrent se cantonner dans la copie pure et simple et renoncer au béton réfractaire à leur mentalité...

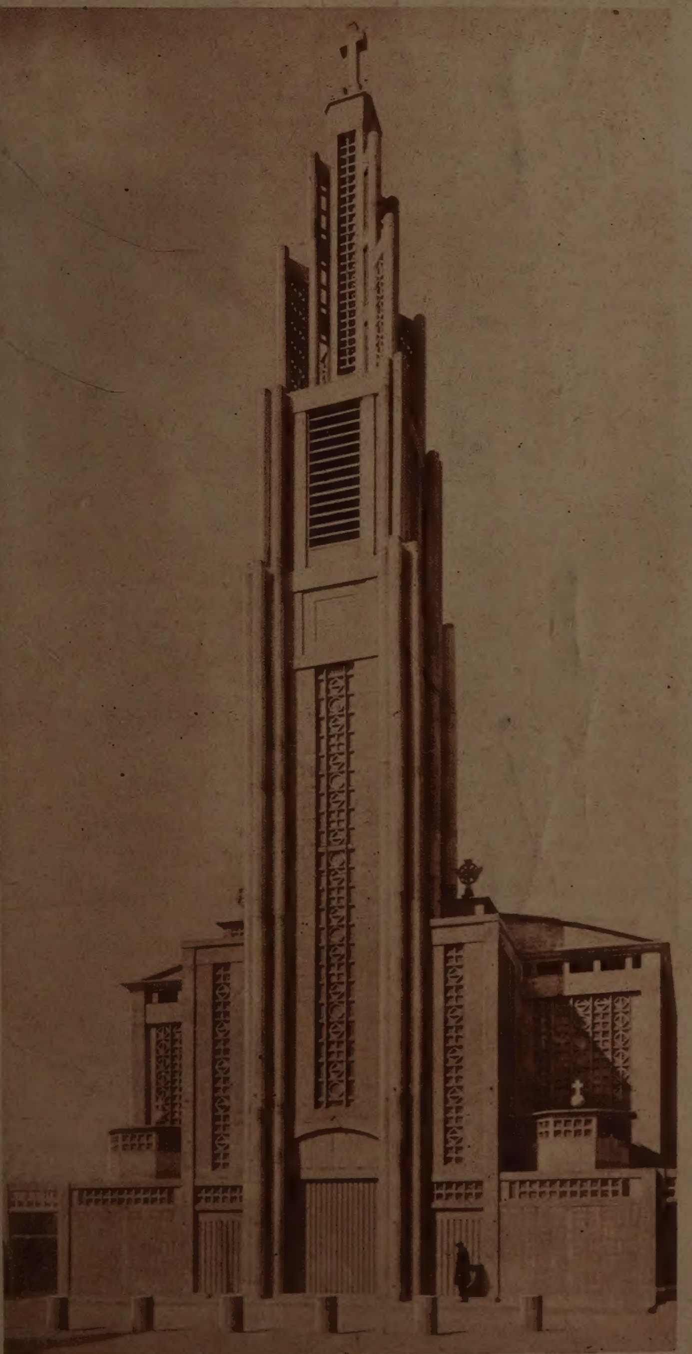


Fig.1. Façade de N.-D. du Raincy, œuvre des Frères Perret, 1923. (Ph. Chevojon).

Et pourtant, l'architecture « *Moderne* » existe ! — appelons-la ainsi pour nous comprendre — : Qu'ils regardent autour d'eux et ils verront qu'elle n'est pas un « chic », une mode, mais *un besoin;* que leurs yeux écartent les « oripeaux » romantiques et si peu liturgiques dont on affublait les églises comme le reste voici 25 ans, et ils verront qu'on en revient à l'art géométrique et simple, aux anciennes « combinaisons architectoniques » des Grecs et des Egyptiens. Ils verront qu'une église telle que je vous en donne des reproductions se rapproche beaucoup plus des cathédrales gothiques que ces copies qui inondent nos pays et dont la mode n'est pas encore passée. Je dis copies, car les originaux sont et demeureront des chefs-d'œuvre.

Mais la Tradition ! Ecoutez, au point de vue qui nous concerne, ce qu'en dit l'architecte de grand renom Mallet-Stevens :

« Ce mot Tradition est un des plus dangereux pour l'architecture. C'est un épouvantail drapé pompeusement dans la toge classique. Mais, si on l'approche un peu, on aperçoit sa défroque minable sur laquelle est brodé en larges lettres : « Routine ». « Une maison est une machine à demeurer... un fauteuil une machine à s'asseoir » a dit Le Corbusier; que l'Eglise soit donc une machine à prier — pardonnez-moi l'expression — et non un casino ou un garage... »

Le béton est là pour pallier à toutes les nécessités modernes; ce qui ne veut pas dire qu'on doive l'employer pour traduire toutes les formes quelles qu'elles soient, car lui aussi a ses exigences, ses convenances naturelles, sa logique. Ce n'est plus la voûte, ni les arcs avec les lourds piliers qui les soutiennent, mais les plafonds à grandes surfaces avec le minimum de

Voir AVIS
A nos chers abonnés, page 130.



Fig. 2. — Intérieur de N.-D. du Raincy, œuvre des Frères Perret, 1923. (Photo Chevojon).

points d'appui ; il n'est ni maigre, ni squelettique comme on lui reproche, mais svelte et élancé ; il ne refuse pas l'ornementation mais se laisse couvrir de marbre, de stuc, de fresques, de mosaïques ; il n'est pas rebelle à la sculpture puisqu'il s'est laisser tailler ; je vous le montrerai dans un suivant article.

Par contre, grâce à son caractère monolithique — une église de ciment ne fait qu'un bloc — il a une capacité de résistance aux efforts de compression et de traction que ne peuvent avoir les blocs de pierre.

Résistance au temps et résistance au feu, et par suite l'édifice nécessite peu d'entretien — les réparations sont si chères !

Avec ses longues portées il permet de vastes églises sans piliers qui aveuglent, d'où l'on puisse voir de partout l'autel et entendre sans haut-parleurs le prédicateur. Pratique surtout parce qu'on peut élever des églises et des cathédrales en quelques mois et avec cinq ou six fois moin[s] d'argent qu'en utilisant la pierre. Mais il e[st] sobre, comme il convient à l'église et pas fa[it] pour ceux qui aiment le « fla-fla », le tape-à l'œil ; il est vraiment le matériau de l'époqu[e] l'une des données rationnelles de ce problèm[e] dont la solution est toute œuvre achitectural[e] à tel point qu'on peut dire : *Si les architecte[s] du Moyen-Age avaient connu le béton, Notr[e] Dame de Paris serait en ciment armé.*

* * *

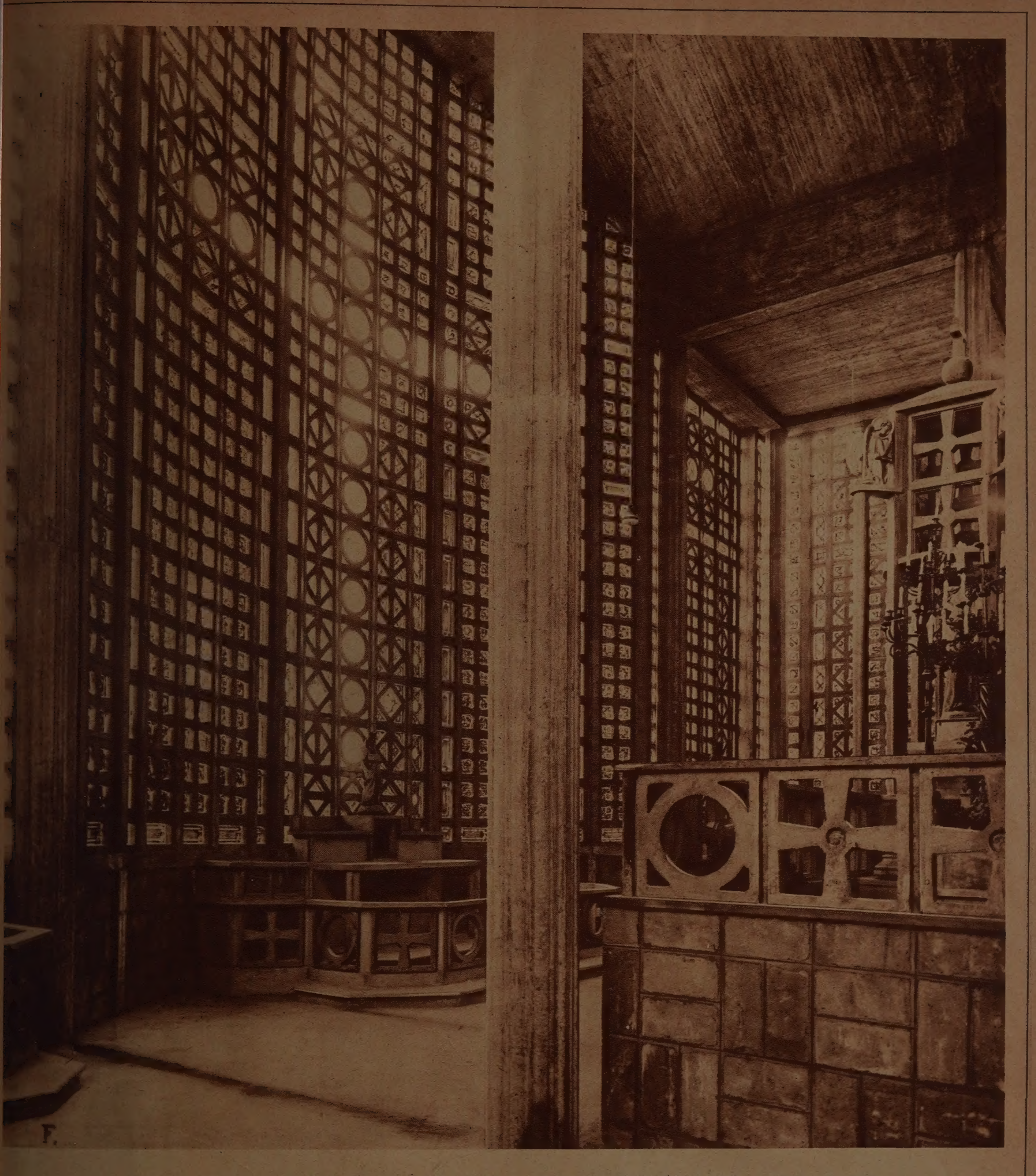


Fig. 3. — Intérieur de N.-D. du Raincy, côté de l'abside. — Œuvre des Frères Perret, 1923. — (Photo Chevojon).

EGLISE N.-D. DU RAINCY (France).

Allez au Raincy, me dit un jour un ami, vous y verrez la Sainte-Chapelle du ciment. Et je ne fus pas déçu de la visite que je fis à l'église construite par l'un des poètes du ciment, M. Perret.

Dès le bas de la rue qui nous y conduit de la gare on voit le clocher (v. fig. 1). A l'instar de ceux de Chartres, il semble s'élever à une hauteur vertigineuse, alors qu'il mesure en réalité 43 mètres ; cet effet merveilleux est obtenu par l'emploi de verticales ; cher à l'auteur, ce procédé donne sans conteste de l'élan à tous ses édifices. Ici, c'est un faisceau de colonnes — douze à la base — qui s'élève à la façon d'une longue-vue vers l'azur et supporte une croix qui le termine. La façade basse et allongée contribue dans son horizontale à cette ascension, sobre et nue elle n'arrête pas les yeux qui peuvent suivre à leur aise les assises de béton qui se détachent sur le ciel bleu comme certains menhirs sur les flots de la mer.

A l'intérieur — sous la tribune, près des deux bénitiers encastrés dans les deux groupes de colonnes qui soutiennent la tribune et forment le clocher, on a une vue d'ensemble de toute l'Eglise grâce au parquet descendant vers l'autel, grâce à l'autel surélevé très haut comme jadis dans les basiliques romaines ; mais, au lieu



Fig. 4. — Intérieur de N.-D. du Raincy, côté des orgues. — Œuvre des Frères Perret, 1923. — (Photo Chevojon).

de la « confession », ce sont les salles de catéchisme qu'il surplombe (v. fig. 2). M. Perret a su adapter sa nef au terrain en pente et par suite économiser les frais qu'auraient occasionnés le nivellement.

Dans cette vaste église, où tous les fidèles peuvent voir de partout, on jouit du merveilleux jeu de lumière produit par la savante ordonnance de tous ces tons ; à côté du grand orgue c'en est un autre de couleurs qui met l'âme dans la note liturgique... (v. fig. 3 et 4).

Partout du jaune clair, l'œil est conduit à travers le tissu d'une claustra murale par une gamme de rouge tendre et de violet vers le bleu intense de l'abside, d'où se détache en un décrescendo bleu pâle une croix qui domine l'autel.

L'auteur de cette véritable symphonie de couleurs n'est autre que M. Denis, aidé de Mlle Valentine Reyre, qui bénévolement a peint sur verre pour éviter l'achat onéreux de vitraux...

C'est alors qu'on fait le rapprochement entre ce joyau et la châsse construite par Saint Louis pour garder la Sainte-Epine. C'est le même esprit artistique qui inspire les deux architectes !

(A suivre). Michel GUY.



Le Nouvel Autel de l'Eglise Saint-Thomas d'Aquin à Amsterdam. Œuvre de M. Wim Harzing.

L'architecte Jac. Düncker a élevé à Amsterdam une jolie église qui fut consacrée en avril 1926. Grâce aux soins infatigables du curé, Monsieur l'Abbé Dickmann, que ses paroissiens secondent avec un zèle très louable, l'intérieur de ce temple dédié à S. Thomas d'Aquin, est meublé avec la splendeur qui convient au culte catholique.

M. Wim Harzing, sculpteur à Rysenburg, vient d'élever dans cette église un magnifique maître-autel qui cadre parfaitement avec tout l'édifice.

M. Wim Harzing, dont le père est architecte, a fait ses premières études d'art à l'école « Quellimschool » d'Amsterdam. C'est un artiste excessivement doué, d'un tempérament très personnel et dont l'art et les idées reflètent les principes de l'Ecole Moderne des Pays-Bas.

A Amsterdam de 1916 à 1920, Wim Harzing a suivi des cours d'architecture, a appris à sculpter le bois et la pierre et a réalisé des pièces d'orfèvrerie. A sa sortie de l'école d'Amsterdam, où il était très apprécié, le jeune artiste vint compléter sa formation dans le milieu de vie religieuse intense que représente l'atelier d'arts de l'Abbaye de Maredsous. Il séjourna ensuite à Bruxelles (1921), à Paris (1922), à Londres (1923) et en Italie (1925).



Il revint ensuite en Hollande où il commença à produire des œuvres remarquables.

Celle que nous présentons aujourd'hui à nos chers lecteurs leur donnera une idée de la couleur de M. Win Harzing qui a compris le rôle qu'il pouvait jouer par son art en faveur de l'Eglise Catholique dans un pays où les protestants sont en majorité.

Chargé de faire le Maître-Autel de l'Eglise de S. Thomas d'Aquin, cet artiste voulut qu'il fût avant tout la Table du sacrifice où l'on offre à Dieu la victime du Calvaire et le lieu où Jésus-Christ fait sa demeure parmi les hommes.

Cet autel est en marbre clair blanc, brun et rouge ; le tabernacle, le Christ et les chandeliers sont en bronze.

L'AUTEL ET LE CALVAIRE.

L'ensemble de la construction, par ses lignes ascendantes, représente le Calvaire. Trois marches mènent à une prédelle sur laquelle s'élève, large et accueillante, une *mensa*, derrière laquelle un triangle de marbre conduit doucement l'œil vers un Calvaire, dont toutes les lignes montent vers le ciel. Les deux personnages du bas, Marie et Jésus, forment une excellente transition et le Christ, dont les paumes et tous les muscles sont comme pendus vers le haut, domine le tout en un geste où l'on comprend qu'il offre à son Père le Sacrifice de la Croix uni à celui de la Messe. C'est une très heureuse pensée et elle est mise davantage en relief par les trois groupes qui sont sculptés dans l'étoile du devant, qui représente le sacrifice d'Isaac, et les deux triangles des côtés où figurent le sacrifice d'Abel et celui de Melchesedech. Ces trois sacrifices étaient la figure du sacrifice de la croix et sont rappelés chaque jour par le prêtre à l'autel.

L'AUTEL ET LE TABERNACLE.

L'autel est ensuite en quelque sorte le piédestal de l'Homme-Dieu. C'est là qu'il demeure dans le tabernacle ainsi que le dit l'inscription de droite et de gauche : *Adoro to devote, latens Deitas.*

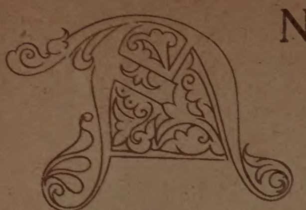
Les anges se joignent aux hommes pour adorer Jésus. Les portes de bronze du tabernacle figurent deux anges prosternés dans un saint recueillement, et le marbre à droite et à gauche de l'autel, s'anime en quelque sorte en deux figurations angéliques dont les lignes, d'abord simples, gagnent progressivement en vie pour atteindre dans les mains jointes et surtout dans le visage le maximum d'expression adoratrice. Marie et Jean eux-mêmes, tout en s'appuyant sur la croix regardent vers le tabernacle.

Il y a donc dans toutes les parties de cet autel une unité remarquable et une belle affirmation du dogme catholique relatif à l'identité du sacrifice du Calvaire et de la Messe et à la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie.

Nous adressons à M. Wim Harzing les félicitations de tous ceux qui s'intéressent à la rénovation du véritable art chrétien car cette œuvre artistique mérite tous les éloges.

Dom Gaspar LEFEBVRE, O.S.B.





NOS CHERS ABONNÉS

Ce présent numéro, qui est le dernier de l'année 1927, paraît avec un retard très considérable dont nos lecteurs voudront bien nous excuser. Nous voulions leur donner une revue artistique et nous pensions arriver à ce résultat en employant la Roto-Calco, c'est-à-dire le procédé d'Offsett avec un report sur caoutchouc et papier granulé. Nous n'avons pas atteint le but désiré et on nous l'a fait remarquer.

Nous avons alors cherché autre chose et cela a pris du temps, car ce n'est pas instantanément qu'on fait de nouveaux contrats, qu'on liquide des stocks de papier, etc.

C'est maintenant chose faite et *L'Artisan Liturgique* sera dorénavant imprimé en héliogravure en creux pour le corps de la revue et en chromo-litho pour les pages en couleurs.

L'Apostolat liturgique de l'Abbaye de Saint-André éditera *L'Artisan Liturgique* à partir de ce numéro avec la collaboration des Filles de l'Eglise (ou de St-Benoît).

La Revue s'imprimant en Belgique, des changements de prix s'imposent pour 1928, à cause des frais de port. Ce n'est pas conséquent et l'abonnement de la seconde année sera, en général, moins élevé que celui de la première année.

L'abonnement pour 1928 coûtera 30 fr. belges, au lieu de 32 fr. en Belgique; 6 belgas (22 fr. français) pour la France et ses Colonies; 7 belgas pour les pays à tarif réduit (v. p. 126); 8 belgas pour les pays à tarif plein (v. p. 126). Un belga est une monnaie internationale qui représente 5 francs belges.

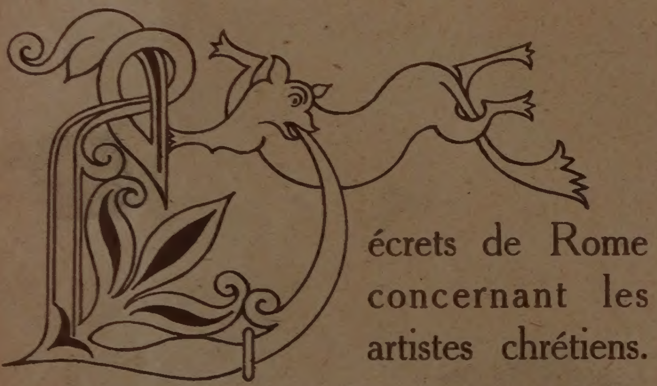
A partir de 1928, *L'Artisan Liturgique* est une revue trimestrielle. Chacun de ses numéros contiendra 16 pages en creux, 4 pages en couleurs chromo-litho, 32 pages de suppléments (Traité sur l'Office divin, l'Ouvroir liturgique, etc...) et 1 planche (grandeur de 4 pages de *L'Artisan Liturgique*) décalquable au fer chaud.

Le cours de liturgie romaine de D. Coelho, formant quatre volumes, sera dorénavant édité comme supplément du *Bulletin Paroissial Liturgique* afin de paraître plus rapidement. « L'Ouvroir liturgique » du B. P. L. sera, par contre, édité aussi dans *L'Artisan Liturgique*.

Nous espérons que tous nos abonnés de 1927, voudront bien rester fidèles à *L'Artisan Liturgique* qui n'a fait que changer de toilette extérieure et qui continuera, avec un cachet plus artistique, à réaliser son plan qui n'a pas varié.

LA REDACTION.

Le Numéro de janvier-mars paraîtra dans un mois et les autres suivront régulièrement. Le cours de broderie de M. Pirson, continuera dans le numéro de janvier et les suivants.



écrets de Rome concernant les artistes chrétiens.

On nous a demandé de donner dans *L'Artisan Liturgique* les décrets ou prescriptions de Rome qui réglementent la construction des autels et en général la confection des objets requis pour la célébration du Saint Sacrifice.

Nous avons consulté dans ce but le « *Cæremoniale Episcopum* », le « *Missale Romanum* », les « *Decreta authentica Sacrorum Rituum Congregationis* » et les « *Ephemerides liturgicæ* ». Nous traiterons donc tour à tour les différents sujets énumérés dans la table des matières suivante :

L'AUTEL.

L'autel est la table du sacrifice de la Nouvelle Alliance, table sur laquelle Notre Seigneur Jésus-Christ renouvelle sans cesse d'une façon mystique le sacrifice qu'il offrit il y a dix-neuf siècles sur la croix pour la rédemption du monde.

Le mot *altare* est une contraction de *alta ara:* autel élevé. Il est sûr que les premiers autels, sur lesquels les Apôtres offraient le Saint Sacrifice, étaient de simples tables en bois. On voit, par exemple, dans la cathédrale du Pape à Rome, à Saint Jean de Latran, quelques planches d'une table sur laquelle la tradition nous apprend que le Prince des Apôtres a célébré la Messe.

Dans une des leçons historiques (VIIe du rite monastique) de la fête de la Dédicace de la Basilique du S. Sauveur (S. Jean de Latran), le 9 novembre, nous lisons que c'est le Pape S. Sylvestre (314-335) qui a ordonné que désormais on ne construirait plus que des autels en pierre.

Au VIe siècle, cette prescription fut amplifiée, car on stipula que seuls les autels en pierre pourraient être oints du Saint Chrême.

Ce n'est que sur une pierre d'autel consacrée, que le Saint Sacrifice de la Messe peut être offert. Mais d'autre part, il ne faut pas nécessairement que tout l'autel soit en pierre. Ceci n'est strictement requis que pour l'autel (majeur ou non) dont la consécration fait partie intégrante de la cérémonie de la dédicace de l'église.

Dans le langage liturgique on appelle l'autel tout en pierre: *altare fixe*, autel fixe et les autres: *altare portatilia:* autels portatifs.

Nous ne parlerons dans cette étude que de l'autel fixe.

L'autel fixe est composé d'une base construite en pierre, granit, marbre, etc.

Base et table doivent être cimentés de façon à ne former ensemble qu'un seul tout qui recevra l'onction du saint Chrême, comme nous le verrons plus loin.

Lorsqu'on dit que ce n'est que l'autel fixe qui peut devenir un *altare privilegiatum*, un autel privilégié (c'est-à-dire qui jouit de la faveur d'une indulgence plénière, chaque fois que le Saint Sacrifice y est célébré pour une âme du purgatoire), on ne désigne pas nécessairement un autel en pierre. Il peut, en effet, être en majeure partie en bois, à condition qu'il reste toujours à l'emplacement qu'il avait lorsqu'il reçut ce privilège.

Pour ce qui concerne les *dimensions* que doit avoir l'autel, il n'y a rien de strictement prescrit. Toutefois l'autel doit être suffisamment grand pour que le sacrifice de la Messe privée, solennelle ou pontificale et toutes les autres fonctions liturgiques puissent y être célébrées dignement.

La hauteur ordinaire du Maître-Autel varie entre 2 mètres et 2 mètres et demi, et peut diminuer pour les autels latéraux jusqu'à 1 mètre 75.

La profondeur de la table d'autel est normalement de 60 cm.

Pour tout autel sur lequel on célèbre la sainte Messe, un *marche-pied* est requis: ceci pour satisfaire à différents mouvements prescrits dans le rituel des cérémonies de la Messe. Ce marche-pied s'appelle aussi *suppedaneum* ou *prædella*.

Les autels latéraux peuvent avoir, en dehors du marche-pied, une seconde *marche*, ce qui pour les églises cathédrales, abbatiales, collégiales est même à désirer.

L'autel du S. Sacrement ne peut avoir moins de deux marches.

Quant à l'Autel Majeur, il a régulièrement trois marches, comme le demande le décret de la S. R. C. du 16 juin 1664, n° 1265. Si les dimensions du sanctuaire le permettent, on y met cinq marches. Il importe que le nombre de ces marches soit toujours impair.

Ajoutons ici que l'autel papal a sept marches et qu'il est à la même hauteur que le trône papal auquel on monte également par sept marches.

Un décret de la S.R.C. du 2 juin 1883, n° 3576 statue que les marches doivent être en pierre, granit ou marbre, tandis que le marche-pied peut être en bois.

La profondeur du marche-pied ne doit pas être moindre de 1 mètre 20, afin de permettre au prêtre de faire la génuflexion lorsqu'il est à l'autel. La hauteur de chaque marche est de 12 à 15 cm.

Le Cérémonial des Evêques, Livre 1er, chapitre VII, 16 dit:

« Aux grandes fêtes, toutes les marches de l'Autel-Majeur doivent être couvertes d'un beau *tapis*, afin qu'elles soient, dans la mesure du possible, plus richement décorées que le reste du sanctuaire, dans lequel on étendra un tapis vert. »

Quant aux autels latéraux, on recouvrera leur marche-pied d'un

tapis ou au moins d'une carpette aux jours de fêtes.

Pendant l'année il est permis de mettre un tapis ou carpette sur les marches, mais on doit tenir compte pour leur grandeur et leur richesse du temps liturgique ou de la fête qu'on célèbre.

La partie de l'autel qu'on nomme *Stipes* ou base, et qui est en pierres ou en briques, doit être construite sur le pavement de l'église, de manière à ce qu'on ne puisse plus la déplacer.

Afin de permettre tous les rites liturgiques de la messe et quelques autres pendant l'année (p. ex. l'Office des Ténèbres), il est nécessaire que l'Autel Majeur ne soit pas directement attenant au fond de l'abside, mais qu'il reste assez d'espace pour qu'on puisse circuler tout autour.

Il est encore essentiel qu'un autel ne soit pas construit immédiatement au-dessus d'un caveau funéraire (Décret du 7 juillet 1766, n° 2479). D'après un autre Décret (12 janvier 1897; n° 39442) la S.R.C., a fixé que la distance minime qui doit être observée entre un autel et le sépulcre, distance latérale bien entendu, soit d'un mètre : cet espace est à compter depuis la table de l'autel; donc il est admissible que, par exemple, une des marches soit encore au-dessus du caveau.

Si la *stipes* est construite en briques, il faut qu'aux quatre angles où la *mensa* repose sur elle, et où se font les onctions pour la consécration de l'autel, il y ait de véritables pierres de taille qui formeront ainsi un tout avec la table d'autel (Décret du 7 août 1895). A sa partie antérieure, vers le milieu, la *stipes* doit être marquée d'une croix, qui elle aussi est ointe du Saint Chrême à la consécration solennelle.

En résumé, nous répétons donc que :

La *Stipes* doit pouvoir recevoir la *mensa* d'une manière qui lui permette de ne former qu'un avec elle, et encore que : les quatre angles supérieurs de la *stipes* et les quatre angles supérieurs de la *mensa* doivent pouvoir être ointes en forme de croix lors de la dédicace de l'église.

Mensa altaris, la table de l'autel doit être d'une seule pièce, autrement sa consécration ne serait pas seulement illicite, mais même invalide. Cette clause a été confirmée par le S.R.C. dans son Décret du 17 juin 1843, n° 2862 où elle dit de recommencer la consécration d'une *mensa* qui était divisée en six morceaux.

Il faut aussi que la *mensa* recouvre la *stipes* en entier et que les deux parties de l'autel soient unies entre elles par du ciment : union matérielle qui devient en quelque sorte spirituelle par l'onction du consécrateur.

Pour ce qui est de l'épaisseur de la *mensa*, la S.R.C. ne statue rien de précis. D'après l'opinion générale on leur donne de 12 à 15 cm. afin qu'elle puisse contenir le sépulcre des reliques.

Dans la *mensa*, qui doit être bien polie, on taille au milieu et aux quatre angles des petites croix : c'est dans ces dernières qu'on brûlera à la consécration de l'autel, l'encens et la cire et qu'on fera les saintes onctions.

Un décret de la S.R.C. statue que l'onction au milieu de la *mensa* doit être faite même dans le cas où l'on aurait oublié d'y tailler la croix (2 mai 1892, n° 3771).

Le sépulcre de la *mensa* d'un autel doit contenir des *reliques de Saints Martyrs* pour qu'on puisse célébrer le Saint Sacrifice de la Messe à cet autel. C'est un usage qui remonte aux Catacombes et qui symbolise l'union intime qui existe entre Jésus, la victime du Golgotha, et les Martyrs, ses membres mystiques qui en sont inséparables.

La présence des saintes reliques de Martyrs est encore nécessaire pour que le prêtre puisse réaliser la demande qu'il adresse à Dieu quand il monte à l'autel après le *Confiteor*, demande qui est basée sur les mérites des Martyrs « dont les reliques sont dans cet autel ».

Dans son décret n° 1837, la S.R.C. statue que chaque *mensa* doit contenir les reliques d'au moins « deux Martyrs canonisés ou approuvés par l'Eglise ». On peut y ajouter les reliques d'autres Saints, surtout des titulaires de l'Eglise ou de l'autel.

Disons brièvement comment l'évêque enferme les reliques dans l'autel quand il le consacre.

Il les met dans une petite boîte en plomb, tapissée de soie rouge : il y ajoute trois grains d'encens et un parchemin sur lequel il atteste que la consécration a été faite et où il concède une indulgence d'un an le jour même de la dédicace et de 40 jours aux anniversaires à venir.

L'évêque place la petite boîte en plomb dans le « sépulcre », c'est-à-dire dans la petite cavité creusée dans l'autel. Cette *confessio*, comme on l'appelle, est fermée par une petite plaque de pierre ou de marbre d'environ 2 cm. d'épaisseur qu'on y cimente (S.R.C. 15 décembre 1882, n° 3567).

Il serait licite aussi de creuser le sépulcre dans l'intérieur de la *stipes* et d'apposer la *mensa* dessus, après y avoir placé les reliques. Ce mode de faire est rarement employé à cause de l'embarras qu'il occasionne pendant les cérémonies de la consécration.



Autel des Sœurs de Sainte-Marie à Bruxelles.
Œuvre de M. Jacques.

Cet autel en chêne, incrusté d'ébène et avec des parties dorées, est l'œuvre de M. Jacques, que nos lecteurs connaissent fort bien. Le tabernacle est en cuivre doré et représent deux anges en relief du genre de ceux que nous avons publiés dans les N°s 3, p. 33 de *L'Artisan Liturgique*. On a malheureusement photographié cet autel en ôtant les nappes, le conopée et le petit trône d'exposition. Les chandeliers sont en bronze mat. La Croix et le Christ, qui sont suspendus au mur, sont en chêne sculpté. L'architecture qui l'encadre est prétentieuse et faite de faux matériaux. Elle nuit à l'ensemble. Les moyens financiers ont manqué pour faire une transformation totale. Mais l'autel constitue un heureux ensemble et fait honneur à celui qui l'a fait et aux Sœurs de Sainte-Marie qui l'ont commandé.

Une troisième manière également licite consiste à mettre la *confessio* à la partie antérieure de la *stipes;* et alors l'onction de cette partie se fait au milieu du sépulcre.

Dans les deux derniers cas, tout le sépulcre doit être en pierre, même si la *stipes* était construite en briques.

La manière la plus simple et la plus usitée est de loger les reliques dans la plaque même de l'autel : aussi, comme nous l'avons dit plus haut, son épaisseur doit être d'environ 12 à 15 cm.

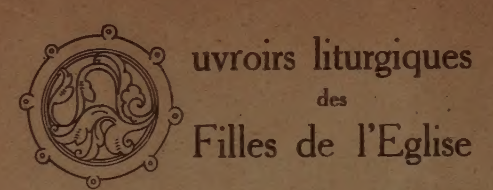
Si par inadvertance on avait percé toute la *mensa*, la S.R.C., par décret du 8 février 1896, n° 3884, autorise « à placer dans le sépulcre perforé une autre plaque de pierre, et d'enfermer ainsi les reliques qu'on y met comme ci-dessus ».

Sans entrer dans les détails, disons au moins que l'autel fixe perd sa consécration par la rupture considérable soit de la *stipes*, soit de la *mensa;* par la séparation de la *mensa* d'avec la *stipes* et quand on enlève les reliques.

Finissons ce premier chapitre en signalant que si l'autel ne perd pas sa consécration du fait que l'église perd la sienne, la profanation d'une église au contraire entraîne la profanation des autels.

Fr. LUDOVICUS, oblat de S. Benoit.

(A suivre).



Ouvroirs liturgiques des Filles de l'Eglise

Les Filles de l'Eglise, ou Filles de S. Benoît, qui ont pour programme « *Le beau pour Dieu* », confectionnent dans leurs ouvroirs liturgiques des travaux qui sont généralement appréciés. (V. fig. 1). Elles brodent des aubes, des chasubles, des chapes, des bannières et autres objets concernant le culte.

Elles viennent de fournir aux Vaillantes du Vigan (Gard) la bannière (v. fig. 4) dont *L'Artisan Liturgique* a donné le modèle dans son N° 5 p. 93, à Reims la chasuble du N° 2 p. 18 (v. fig. 3) en Amérique la chape du N° 2, p. 18, l'aube du N° 1, p. 14 bis, en Belgique l'étole du N° 4 p. 73.

Elles exécutent tous les modèles présentés par *L'Artisan Liturgique* ou envoient les fournitures avec tissus coupés et échantillonnés, si on le désire.

Plus simplement elles confectionnent aussi des chasubles ornées d'un galon tissé et d'un médaillon central brodé à la main (v. fig. 2).

On leur demande des médaillons de chasuble, des étoles d'administration, des conopés de tabernacle, des pavillons de ciboire, etc., qu'elles ornent de motifs symboliques.

Voici quelques extraits des correspondances qu'on leur adresse journellement :

(Nord). — « J'ai commencé l'aube que vous avez bien voulu me couper et je vous serais obligée de me dire ce que je pourrai faire comme beau surplis dans le même genre de travail que l'aube en linon fin ».

(Drôme). — « J'ai sous la main les doigts de brodeuse qu'il me faut. Je vous demanderai uniquement toutes les matières premières pour faire exécuter pour sacristie l'ornement, les fruits du Saint-Esprit dont *L'Artisan Liturgique* a donné le modèle ». — X., Curé.

* * *

(L. Inf.) — Mon frère va dire bientôt sa sa première messe et je voudrais lui faire une aube en Richelieu. Pourriez-vous m'envoyer un modèle... ».

(Morlaise). — « Pourriez-vous m'indiquer le moyen de rafraîchir les galons et broderies d'or et d'argent qui constituent la décoration de plusieurs chapes et chasubles, Ces galons coûtent si cher et se détériorent si vite à notre climat humide que nous ne pouvons les remplacer tous à la fois. — C. du P.

Réponse — Nettoyage des broderies d'or et d'argent : *Faites chauffer de la mie de pain rassis dans un vase en terre neuf, répandez-la toute chaude sur la broderie et frottez avec la paume de la main. Battez ensuite à l'envers avec une petite baguette. On peut encore rendre l'éclat et le brillant aux broderies d'or et d'argent en faisant dissoudre du savon blanc dans l'eau, de manière à obtenir une pâte épaisse, que l'on étend avec un pinceau sur la broderie à nettoyer. Laisser sécher et enlever ensuite la pâte de savon avec un petit pinceau à poils durs.*

Pour les commandes à faire faire aux Ouvriers liturgiques s'adresser à :

FRANCE. — *L'Artisan Liturgique*, 16, rue *Fénelon*, NIMES (Gard).

BELGIQUE. — Mlle Anna Van Kerchoven, 36, rue de la Monnaie, GAND.



Fig. 1. — Ouvroir liturgique dirigé par les Filles de l'Eglise (ou de S. Benoît) à Nîmes (Gard).



Fig. 2. — Bannière avec applications.



Fig. 3. — Chasuble vigne avec fils d'or et applications.

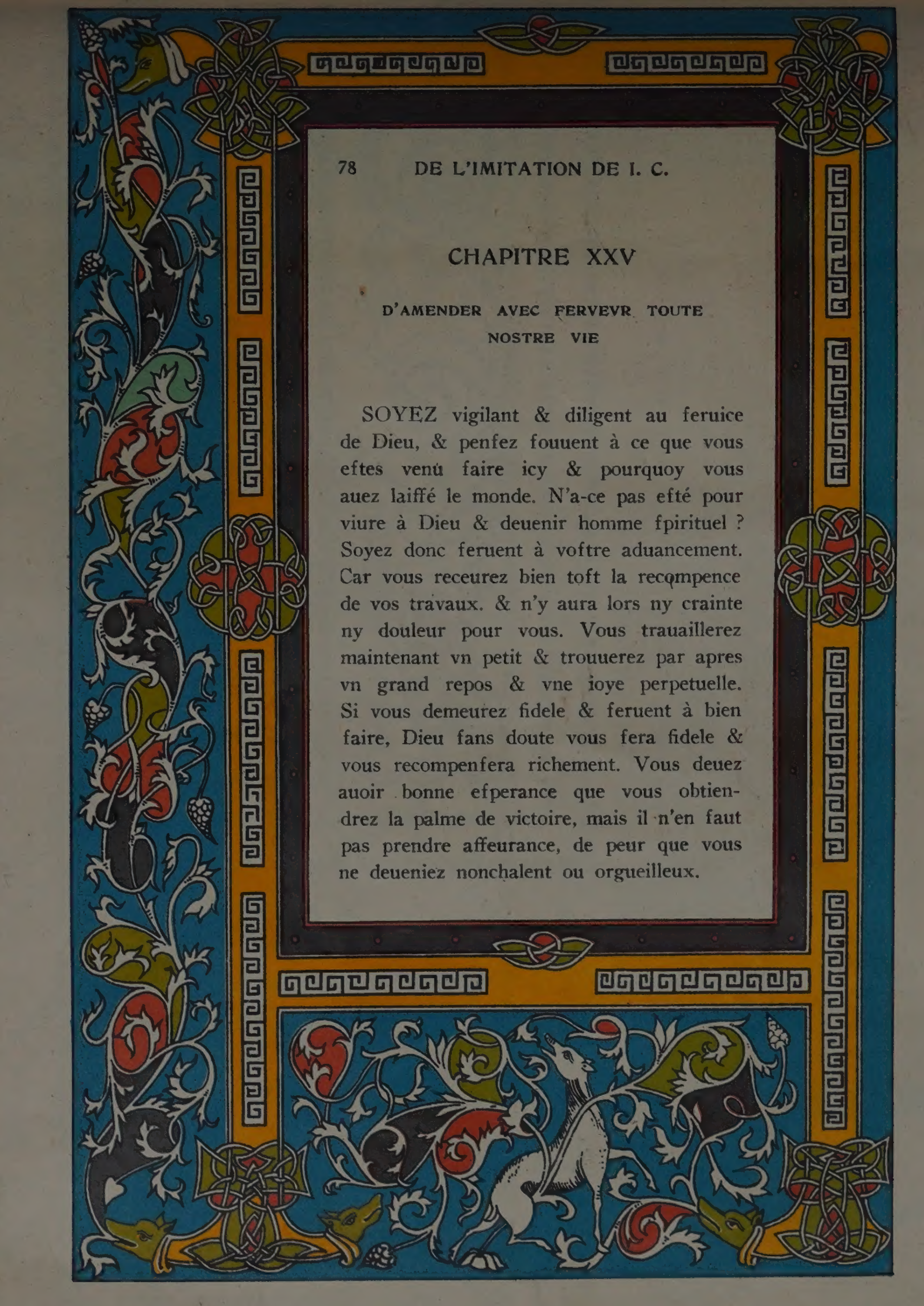


Fig. 4. — Chasuble avec médaillon brodé et galon tissé.

LIVRE III. CHAPITRE XXXVII. 247

que vous vous ferez refigné, & que vous ne reprendrez point ce que vous auez donné, vous receurez vne plus ample grace. Seigneur, combien de fois me refigneray-je, & en quoy eft-ce que ie me quitteray ? toufiours & à toute heure, autant aux petites chofes comme aux grandes, ie n'excepte rien, & veux vous trouuer defpoüillé & defgagé en toutes chofes. Autrement, comment pourrez-vous eftre à moy & moy à vous, fi vous n'eftes en l'interieur & en l'exterieur entierement defpoüillé de voftre propre volonté ? Tant pluftoft vous ferez cela, tant mieux vous vous en trouuerez, & plus vous le ferez pleinement et finceremen, vous me ferez plus agreable, & y profiterez dauantage.

2. Il y en a aucuns qui à la verité fe refignent, mais c'eft auec quelque exception, car ils ne fe confient pas entierement en Dieu : C'eft pourquoy ils ont encore foin d'eux-mefmes. D'autres auffi f'offrent tout à fait au commencement, mais par apres fi quelque tentation les affaut, ils retournent à eux-mefmes : C'eft pour-



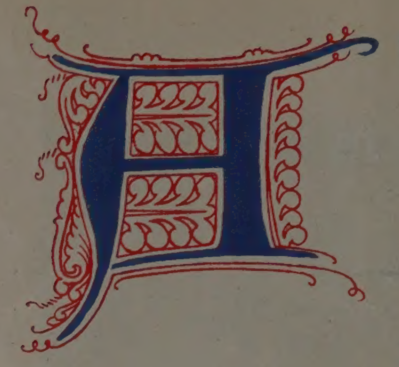
78 DE L'IMITATION DE I. C.

CHAPITRE XXV

D'AMENDER AVEC FERVEVR TOUTE NOSTRE VIE

SOYEZ vigilant & diligent au feruice de Dieu, & penfez fouuent à ce que vous eftes venû faire icy & pourquoy vous auez laiffé le monde. N'a-ce pas efté pour viure à Dieu & deuenir homme fpirituel ? Soyez donc feruent à voftre aduancement. Car vous receurez bien toft la recompence de vos trauaux. & n'y aura lors ny crainte ny douleur pour vous. Vous trauaillerez maintenant vn petit & trouuerez par apres vn grand repos & vne ioye perpetuelle. Si vous demeurez fidele & feruent à bien faire, Dieu fans doute vous fera fidele & vous recompenfera richement. Vous deuez auoir bonne efperance que vous obtiendrez la palme de victoire, mais il n'en faut pas prendre affeurance, de peur que vous ne deueniez nonchalent ou orgueilleux.

Deux pages de L'IMITATION DE JESUS-CHRIST, mise en françois par M. R. G. A. et éditée en MDCXXVI chez Nicolas Gasse à Paris.



UBE ornée d'une broderie de couleurs "Les Chimères"

On peut exécuter cette aube de plusieurs façons différentes en traçant les contours :

1. — Avec un point de chainette ;
2. — A l'aide d'une soutache ;
3. — Avec un point de surjet ;
4. — Avec un point coulé ;
5. — Pour plus de rapidité à la machine. Dans ce dernier cas décalquez le motif à l'envers du tissu afin que le point de chainette apparaisse à l'endroit.

Les motifs remplis, reliant les Chimères, sont rembourrés, puis brodés au plumetis.

Employez pour cette bordure de la soie lavable ou du coton perlé, bleu et rouge. La fig. 1 donne une partie du motif du bas d'aube à grandeur. Les petits motifs ornant les manches sont traités de la même façon que les chimères. La fig. 2 donne l'un de ces motifs à grandeur.

Deux rivières ajourées bordent ces différents motifs et les achèvent.

Sœur M. A.

AVIS. — Les personnes qui désirent avoir les fournitures nécessaires pour faire ce travail, c'est-à-dire, l'aube coupée, les soies ou le coton et — le cas échéant — l'échantillonnage peuvent s'adresser pour la France à *L'Artisan Liturgique*, 16, rue Fénelon, *Nîmes* (Gard) et pour la Belgique, à Mlle Anna Van Kerkoven. 36, rue de la Monnaie, *Gand*. — Bien indiquer la grandeur de l'ecclésiastique à qui cela doit servir. — Pour les prix, voir p. 140.



Fig. 2. — Moitié du motif des manches de l'aube « Les Chimères » à grandeur.

Fig. 1. — Partie de la broderie du bas d'aube « Les Chimères », à grandeur. (Dessin de M. Jacques).



BRODERIE au point de croix pour bas d'aube

(Voir le patron de cette aube p. 140.)

Cette broderie se fait sur un fond de canevas, au métier ou à la main avec de la soie lavable bleue et rouge. Il est bon de repérer des carrés de 38 points par exemple pour faciliter le travail. On les tracera à l'aide d'un long point de bâtisse. Pour chaque point de croix employez quatre mailles du canevas. L'encadrement extérieur est bleu. (V. fig. 1). La croix centrale est rouge ainsi que les petits losanges et les motifs intérieurs des grands triangles. Les encadrements intérieurs sont également en bleu et les petits motifs à trois fleurons en soie lavable verte.

La bande ornant les manches se brode également au point de croix : les petits losanges en rouge, l'encadrement en bleu (V. fig. 2).

Sœur M. A.

Voir *Avis* page 634.

Fig. 2. — Moitié du motif des manches à grandeur.

Fig. 1. — Partie de la broderie au point de croix pour bas d'aube à grandeur. (Dessin de M. Jacques).

Le Symbolisme Chrétien



VIIe Siècle N° 1732 (Bibliot. Nat.)

LE PAON

Après avoir parlé du paon dans la sculpture, dans la mosaïque, dans l'art graphique, dans la peinture et dans la miniature, étudions-en la représentation dans les tissus de soie qui enrichissent les trésors de nos cathédrales et qui sont d'origine ou d'inspiration orientale.

INDUSTRIE DE LA SOIE

Le luxe était grand à Byzance au VIe siècle, dit Parmentier, et l'industrie de la soie et des tissus fins y était très développée, notamment à Thèbes et à Corinthe (1). Les Byzantins allaient chercher la soie sur la frontière de la Perse. Le commerce de la soie se faisait dans les villes désignées par les échanges et pourvues de bureaux de douane. La soie était transportée dans les ateliers impériaux de Constantinople ; là des esclaves de la cour spécialement attachés à ce service travaillaient la soie brute, la tissaient, la teignaient et fabriquaient toutes les étoffes dont la cour avait besoin.

(1) Album historique, t. 1.

Les négociants byzantins étaient les intermédiaires naturels entre l'Occident et l'Orient, ils recevaient les produits d'Orient apportés par les caravanes et allaient les porter dans tous les ports de la Méditerranée.

Les étoffes employées en Occident pendant la période du Moyen-Age, écrit à son tour Viollet le Duc (2), furent longtemps importées d'Orient.

Constantinople, Jérusalem, quelques villes grecques, étaient les entrepôts de ces étoffes et les plus belles, prohibées à l'exportation, n'étaient fournies à l'Occident qu'à titre de présents diplomatiques. Les Vénitiens et les Juifs dès le temps de Charlemagne, faisaient seuls le commerce des étoffes de soie. Jusqu'au XXe siècle, les Vénitiens possédaient des comptoirs à Limoges, à Perpignan et de là se répandaient les étoffes orientales sur le territoire français et jusqu'en Angleterre. Toutefois ces tissus, dont il reste quelques précieux fragments, étaient d'un prix trop élevé pour être portés par la classe moyenne.

Les grands seigneurs et les hauts dignitaires du clergé, pouvaient seuls se permettre un pareil luxe.

Ce fut au XIIe siècle, après l'expédition de Grèce par Roger, roi de Sicile, que la fabrication des tissus de soie cessa d'être un monopole fructueux pour les manufactures de l'Orient.

Ce prince amena en Sicile des esclaves grecs, ouvriers en soie, les installa à Palerme et leur ordonna d'enseigner à ses sujets l'art de tisser la soie. Cette fabrication s'étendit bientôt à l'Italie et gagna peu à peu tout l'Occident.

(2) « Dictionnaire du Mobilier Français », t. III.



Fig. 33. — Tissu d'une chasuble conservée à S. Sernin de Toulouse (XIIe S.).



Fig. 34. — Détail de la chasuble de S. Dominique à S. Sernin de Toulouse (XIIIe S.).



Fig. 36. — Montant vertical gauche de l'autel de S. Louis de Vincennes (Paris).

Les croisades entreprises pendant le XIIe siècle contribuèrent à répandre l'art du tissage de la soie en Italie, en Provence et même dans le Nord de la France.

La culture du mûrier et l'installation de magnaneries sont attribuées également au règne du roi Roger, et à la fin du XIIe siècle les étoffes des métiers palermitains étaient estimées tout autant que celles d'Orient.

Il est difficile de savoir si l'on donnait un nom spécial aux étoffes de soie à dessins de diverses nuances obtenues par le tissu. Ces étoffes sont tantôt appelées drap de soie, ouvrages de Damas, et au XIVe siècle, camocas.

Constantinople fabriquait beaucoup de ces sortes d'étoffes.

On employait, dit Francisque Michel, le camocas surtout pour les ornements sacerdotaux. Il y avait du camocas blanc, noir semé de gouttes blanches, bleu, rouge, violet, rayé, blondet, cendré, plombé, à couleur de fleurs de pêcher vermeil. Il y en avait aussi dont les raies étaient d'or et d'argent ; mais cette étoffe représentait plus habituellement des oiseaux. En usage en Orient, le camocas venait, non seulement de l'île de Chypre, mais encore, selon toute apparence, de la Grèce ; du moins le terme de Kamoukas y était répandu, avec signification de drap de soie ou de coton fabriqué à la façon de Damas. » (1)

(1) Sur le Camocas, la fabrication et l'usage des étoffes d'or et d'argent. Tome II, p. 171.

Parmi les étoffes de luxe et probablement de soie, il faut citer la pourpre et l'écarlate. Il y en avait de toutes couleurs et ces désignations indiquaient une qualité, non point une nuance. Il y avait de la pourpre inde, vermeille, sanguine, dorée, bise, noire, blanche. C'était une étoffe de prix. On la fabriquait à Tyr, à Venise en 1248. Il en venait d'Alexandrie, de Gênes, d'Espagne.

* * *

TISSUS DE SOIE RELIGIEUSE

Un admirable tissu provenant d'une chasuble déposée dans l'église Saint Sernin de Toulouse est de provenance orientale. Ce tissu (V. fig. 33) a la force et l'apparence d'un satin épais, mais plus mat. Il représente, dit Viollet le Duc, des paons affrontés ayant, suivant une antique tradition orientale, l'*hom* entre eux d'eux. Une inscription, dédoublée comme le dessin, est tracée sur le listel et bien conservée (1). C'est au XIIe siècle que cette chasuble parait avoir été faite ; l'étoffe doit donc appartenir au moins à cette époque.

Ce magnifique tissu, écrit de Caumont, est bien oriental. Je ne connais rien de plus gracieux que ces grands oiseaux affrontés qui en forment la décoration principale. L'inscription arabe EL BARACA-t-el-KAMILAH, qui remplit la bordure sur laquelle reposent les paons, est répétée en deux sens différents, l'une allant de droite à gauche, l'autre de gauche à droite. Elle signifie : bénédiction parfaite (sous entendu, au propriétaire).

* * *

Une autre étoffe précieuse, appartenant aussi au trésor de Saint Sernin à Toulouse représente des paons et des pélicans.

Cette chasuble, qu'on appelle chasuble St Dominique (+ 1221), semble, tant pour son tissu que pour ses broderies, dater seulement du milieu du XIIIe siècle. (V. fig. 34 et 35).

C'est une étoffe de soie à fond pourpre foncé sur lequel se détachent des rinceaux d'un pourpre chaud et clair. Les paons et les pélicans sont tissés d'or, rehaussé de vert. Entre les paons, dont la queue est déployée, on lit en

(1) « Dictionnaire du Molibier Français », t. III.



Fig. 35. — Chasuble dite de S. Dominique conservée à S. Sernin de Toulouse (XIIIe siècle).

lettres vertes : *paone*, à l'envers comme c'est ordinairement le cas dans les anciens tissus, et sur les ailes des pélicans, en or, *helice* pour pelice ou pelinaco. Cette étoffe est d'un effet merveilleux. Elle est très riche, et, à en juger d'après ses inscriptions latines, et non arabes ou grecques, appartient à la fabrication occidentale. Mais le paon choisi comme motif est certainement d'inspiration orientale.

La date de la plupart des anciens tissus, dit encore de Caumont, est très problématique. Ceux que l'on croyait des premiers siècles de l'Eglise sont d'une origine bien moins ancienne, c'est-à-dire du XIe au XIIIe siècle. Mais s'ils ne remontent pas à l'époque qu'on leur a assignée, on peut être certain qu'ils reproduisent des figures qui existaient sur les tissus précédents : l'art est resté stationnaire et les mêmes dessins ont été copiés avec une scrupuleuse exactitude pendant des siècles. Le goût des étoffes à figures d'animaux remonte très loin. Astérius, évêque d'Amasée à la fin du IVe siècle, dit que les chrétiens suggéraient aux brodeurs de les remplacer par des scènes tirées de l'Evangile. Au temps d'Anastase le Bibliothécaire, les églises de Rome possédaient beaucoup d'étoffes de ce genre. Cet auteur se sert même d'adjectifs pour désigner ces ornements et dénomme *Leonata* les tissus portant des lions et *Aquilata* ceux qui représentaient des aigles.

Dom LEFEBVRE, O.S.B.

(A suivre)

Fig. 37. — Fond de l'autel de S. Louis de Vincennes (Paris).

L'autel de cet eglise est en mosaique. Il represente, symboles de l'immortalite puisee dans l'Eucharistie, quatre paons : 2 sur les côtés (v. fig. 36) et 2 en bas (v. fig. 38).

Maurice Denis vient de terminer la grande fresque qui domine cet autel.





L'AUBE

Après avoir pris l'amict, le prêtre se revêt de l'aube ou grande tunique de lin qui le couvre complètement. Elle porte le nom d'aube à cause de sa couleur blanche, *alba* en latin.

Voyons l'origine historique de l'aube et sa signification symbolique. Le présent numéro de *L'Artisan Liturgique* explique par ailleurs la manière de la confectionner. (V. p. 140 et ss.).

I. — ORIGINE DE L'AUBE.

Il n'y a aucun doute sur l'origine de l'aube. « L'Eglise, dit T. Desloge, l'a trouvée en usage dans toutes les religions, dans le vestiaire des prêtres païens, comme dans celui du culte mosaïque ». (1) Les grands prêtres de l'ancienne Loi étaient revêtus d'une grande robe de lin maintenue par un cordon (v. fig. 1). Depuis le troisième siècle cette tunique ou vêtement de dessous, *tunica interior* ou *camisia,* faisait partie intégrante du costume civil romain. L'Eglise en fit l'habit de ses néophytes et jusqu'au VIe siècle les laïques la portèrent dans la vie ordinaire.

Lorsque la vie civile se modifia, l'Eglise garda pour ses ministres cette tunique blanche.

Un ivoire de Trèves (Ve s.) représente une translation de reliques. Sur un char deux évêques revêtus de la tunique, de la penula et du pallium. La penula est distincte de la tunique dont la manche descend en dessous comme on peut le vérifier sur d'autres personnages en avant. Nous donnons ici un détail de cet ivoire (v. fig. 2).

A la fin du VIIIe siècle tous les clercs à Rome portaient l'aube et cet usage se répandit au dehors avec le rite romain. Dans les monastères bénédictins tous ceux qui sont dans le chœur portent encore l'aube à l'office et à la messe de minuit à Noël.

De nos jours elle est surtout réservée aux ministres sacrés, diacres et sous-diacres, et aux prêtres ; mais les ordres inférieurs et même les enfants de chœur peuvent la mettre licitement à l'église (S.R.C. 12 août 1854, Briocen. n° 5072, ad 16) bien que pour eux elle soit ordinairement remplacée par le surplis qui en est la diminution. Il est défendu aux thuriféraires, aux acolytes et aux céroféraires de la porter (S.R.C. 9 juillet 1859).

L'aube est tellement nécessaire pour dire la messe que l'on commettrait un péché grave si l'on s'en abstenait, car ce serait une grande irrévérence envers le Sacrifice de l'autel et le Saint Sacrement.

L'aube fut beaucoup moins modifiée au cours des siècles que les autres ornements sacrés.

Au XIIIe siècle l'aube a parfois un capuce.

Les aubes datant du XIe au XVIe siècle ont des pièces latérales cousues obliquement vers le haut et qui partent de la taille. Les manches, larges aux épaules, se retrécissent vers les poignets ainsi qu'on peut le constater pour l'aube de S. Thomas Becket conservée au trésor de la cathédrale de Sens. (V. fig. 3).

(1) Essai sur la signification des choses liturgiques, p. 414



Fig. 2. — Un évêque du Ve siècle. — Ivoire de Trèves.

Fig. 1. — Un prêtre de l'Ancienne Loi.

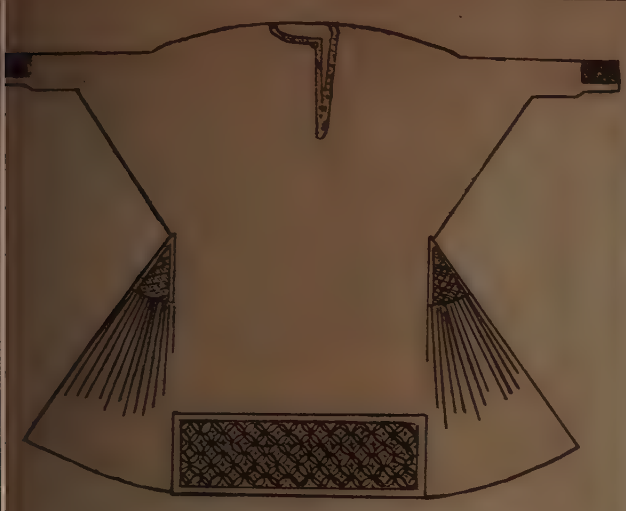


Fig. 3. — Aube de S. Thomas Becket (XIIe s.) Trésor de Sens.



Fig. 4. — Parement de l'aube de S. Thomas Becket (XIIe s.). Trésor de Sens.

De nos jours, l'aube tombe régulièrement autour du corps et n'a plus ces coins qui en élargissaient, très gracieusement sans doute, mais aussi démesurément, la base.

A l'époque romane on plaçait des parements, c'est-à-dire, des sortes de plaques richement brodées au bas de l'aube, en avant et en arrière et aux poignets (v. fig. 4). Les statues d'évêques des cathédrales de Chartres et de Reims nous montrent des bas d'aubes rehaussés de franges d'or et de pierres précieuses. Ce sont les aubes parées, *albae paratae*. Quand l'évêque ôtait son aube on disait qu'il se « déparait ».

Dans le parement de l'aube de S. Thomas Becket, que nous représentons ici (v. fig. 4), toutes les parties noires constituent le fond qui est de soie d'une teinte violacée et les ornements en grisaille sont brodés au fil d'or. Ce parement devait mesurer de 0.30 cm. à 0.40 cm. sur 0.16 cm.

De nos jours on a remplacé cette ornementation par des dentelles, qui envahissent tellement ce vêtement qu'elles montent parfois jusqu'au dessus de la taille. Quoique tolérées (S.C.R. 1893) ces garnitures envahissantes devraient être bannies puisqu'elles font de l'aube plutôt une camisole que l'ancienne tunique talaire.

On nous permettra de regretter que les ministres de nos églises de paroisse soient privés de ces richesses que nous a léguées l'époque médiévale — âge d'or de l'ornementation des ornements sacrés — et auxquelles on « préféra des garnitures de dentelles d'un goût beaucoup moins sérieux et moins exclusivement ecclésiastique » (1).

Que les personnes qui exercent leurs talents à la confection d'ornements d'église sachent qu'il leur est tout à fait loisible d'exécuter sur ces aubes les parements d'autrefois. Si l'on veut orner l'aube avec des dentelles qu'elles ne les fassent jamais dépasser la hauteur du genou, afin qu'elles ne soient qu'un accessoire de cet habit et une simple ornementation. Exécutée dans ces conditions, la dentelle de coton peut être tolérée pour l'aube.

Nous conseillons un entre-deux de belle dentelle d'une largeur de 0.15 cm. rayonnant autour de l'aube au-dessus de l'ourlet, ou bien encore une bande d'étamine brodée que l'on peut découdre comme la dentelle quand l'aube doit être lavée.

Il y a une autre manière d'orner la partie inférieure et les manches de l'aube qui est d'une exécution plus facile et d'un caractère bien liturgique aussi. Elle consiste à appliquer sur l'aube blanche, au fil de couleur, divers modèles de broderie. Pour le choix de ces fils de couleur il semble que l'emploi simultané du rouge et du bleu indigo clair est le plus indiqué.

(1) Dom Gréa. « La Sainte Liturgie », p. 103.

Aux manches et au bas des aubes sacerdotales on peut représenter des objets pieux (S. R.C. 5 déc. 1868 Syren. n° 5419, ad. 6), mais il n'est pas permis de mettre dessus un transparent rouge (S.R.C. 17 août 1833, n° 4569)

II. — SYMBOLISME DE L'AUBE.

L'aube n'est pas un vêtement proprement dit, mais un ornement symbolique que les ministres sacrés portent par dessus leurs vêtements ordinaires pour les cérémonies religieuses.

A l'époque primitive, lorsque la tunique blanche était l'habit porté par tous les hommes, déjà des décrets de l'église de Rome et de différentes églises, notamment celles de Soissons et de Trèves, ordonnaient : « Que nul prêtre n'osât célébrer la messe avec l'aube qu'il porte dans l'usage commun. » (1)

L'aube blanche, dit Innocent III, signifie que le prêtre doit se vêtir d'innocence. Elle désigne « la vie nouvelle ou le renouvellement de la vie dont parle l'apôtre quand il dit : « Revêtez-vous de l'homme nouveau qui a été créé selon Dieu » (ad. Col. III. 10). Ce sont ces paroles de S. Paul que l'évêque adresse à ceux qui entrent dans l'état ecclésiastique en les revêtant pour la première fois de l'habit blanc.

A la Transfiguration, la face du Christ resplendit comme le soleil et ses vêtements devinrent blancs comme neige. « d'une blancheur si merveilleuse, dit S. Marc, que nul artisan terrestre n'eût été capable de la produire ». (IX, 2).

Les personnages célestes apparaissent toujours dans l'Ecriture vêtus de robes blanches, « *stolis albis* », dit l'Apocalypse.

Si par sa couleur l'aube est un symbole d'*innocence*, par sa splendeur elle exprime la joie de la gloire éternelle. Elle fait entrevoir à celui qui la porte la robe céleste qui, lavée dans le sang de l'Agneau, l'enveloppera d'une gloire immortelle. C'est pourquoi l'Eglise fait dire au prêtre lorsqu'il s'en revêt (traduction littérale) : « Blanchissez-moi, Seigneur, et purifiez mon cœur, afin qu'étant blanchi dans le sang de l'Agneau, je goûte les joies éternelles ».

C'est dans cet habit de fête que le prêtre mange à l'autel, l'Agneau divin, après l'avoir immolé mystiquement. — L'aube symbolise la robe nuptiale dont l'âme doit être revêtue pour prendre part au banquet céleste dont l'Eucharistie n'est que la figure. Elle montre aux fidèles la pureté qu'ils doivent avoir pour s'approcher de la Table Sainte et y communier. Apportons donc à la confection de ce vêtement tout le soin et le luxe que réclament à la fois les vertus du prêtre qu'il symbolise et les leçons qu'il nous inspire.

Puisse-t-il toujours par sa richesse rappeler les grandeurs du sacerdoce éternel et par sa blancheur prêcher la pureté de cœur.

(1) Kraser, « De Liturgiis », p. 257.

* * *

L'aube doit être en lin ou en chanvre. Un décret de Pie VII, du 15 mai 1819, proscrit l'usage du coton pour ce vêtement.

L'aube doit être bénite (Rubr. Miss. P. 2 TX n° 2 et de *Defect*. Tit. X n° 1).

D'après le sentiment que S. Alphonse qualifie de commun parmi les théologiens, il y a obligation sous peine de péché mortel, hors le cas de nécessité, de ne se servir que d'aubes bénites. Cette bénédiction est donnée par l'évêque ou par un prêtre qui en a reçu le pouvoir.

Voici le texte dont on se sert pour bénir l'aube seule :

« Dieu, Tout-Puissant, qui donnez l'efficacité salutaire, qui répandez avec largesse toute bénédiction, nous vous prions humblement de seconder nos mains dans leur pouvoir de bénir. Daignez donc par la vertu du Saint-Esprit, bénir, sanctifier et conserver cette aube destinée au culte divin, et accordez avec bonté à tous ceux qui s'en serviront, la grâce de sanctification qui découle des sacrés mystères, et qu'ainsi ils soient en votre présence des ministres saints, sans tache, irrépréhensibles et qu'ils obtiennent de plus en plus le secours de votre miséricorde. Par J. C. N. S. ». On asperge alors d'eau bénite ce vêtement.

L'aube perd sa bénédiction si une des manches a été séparée, mais pas si on recousait cette manche avant qu'elle fut complètement détachée. Elle garderait sa bénédiction si on y mettait une pièce neuve, (une nouvelle dentelle par exemple) parce que l'accessoire suit la condition du principal.

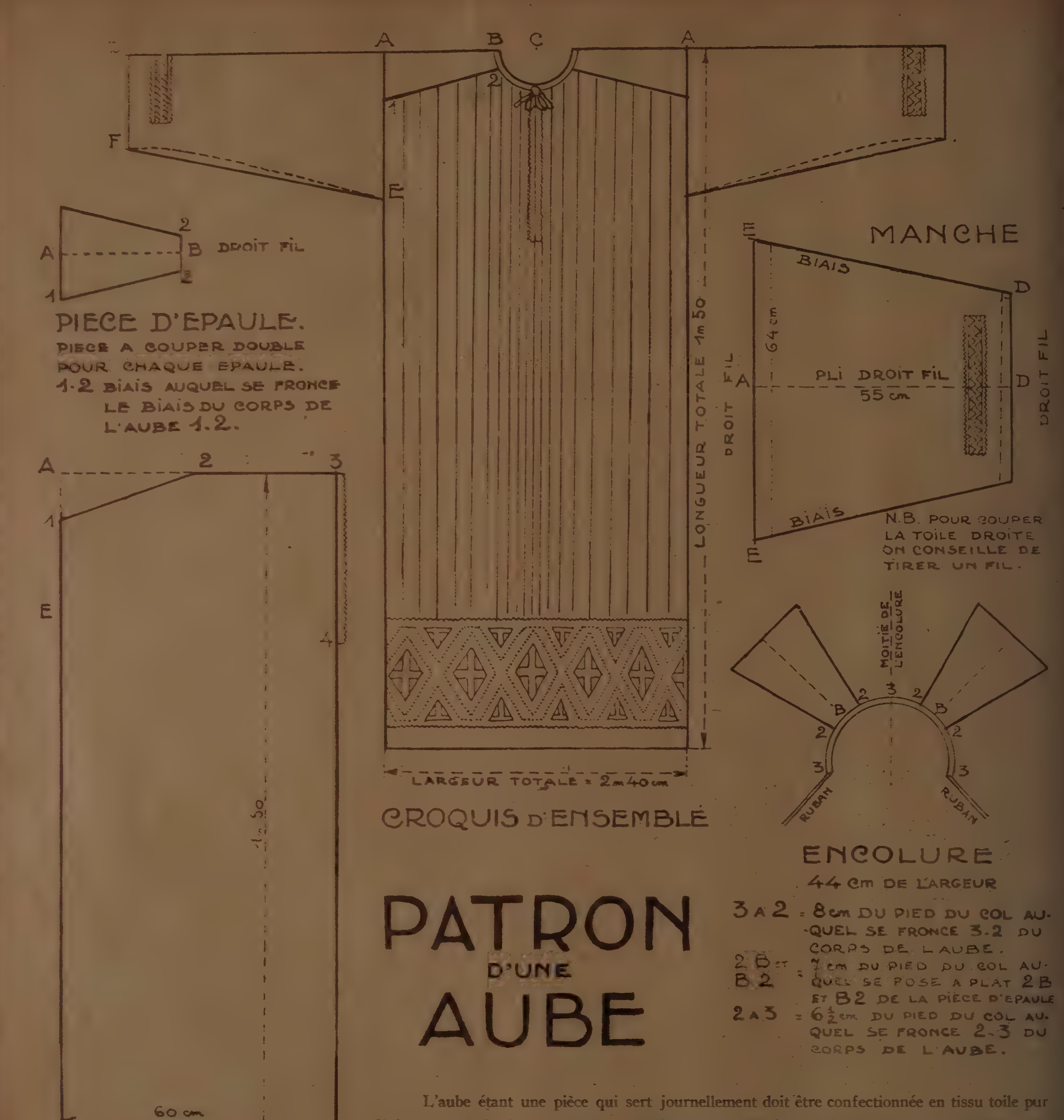
On ne doit pas laver les aubes avec le linge domestique. Et d'Ezerville dit qu'on ne saurait trop recommander l'usage de les faire blanchir dans les communautés religieuses. (1) Il ajoute qu'il ne faut pas faire servir à un emploi profane des aubes hors d'usage : elles peuvent très souvent recevoir une autre destination pour le culte. Ainsi dans certaines parties on trouvera de quoi faire un amict ou plusieurs purificatoires. Ce qui ne pourra être employé de cette manière devra être brûlé, dit un ancien canon (2) et il faut en jeter les cendres dans un lieu qui ne soit pas foulé par les passants.

Faisons ce vêtement en esprit de foi, en observant toutes les prescriptions de l'Eglise à son sujet et ornons-le richement puisque, béni par l'Eglise, il servira à différents actes religieux et spécialement au Saint Sacrifice de la Messe.

Dom Gaspar Lefebvre, O.S.B.

(1) « Traité pratique de la tenue des sacristies », p. 71.

(2) Cap. 29, De consecr. dist. 1.



PATRON D'UNE AUBE

QUART DU CORPS DE L'AUBE

1.2 A FRONCER A LA PIECE D'EPAULE 1.2.
2.3 A FRONCER AU PIED DU COL.
3.4 FENTE DEVANT A TERMINER PAR UN PICOT.
A.E EMMANCHURE DROIT FIL DANS LAQUELLE SE POSE LA MANCHE A.E A PLAT

L'aube étant une pièce qui sert journellement doit être confectionnée en tissu toile pur fil, bonne qualité, afin de présenter le maximun de solidité et de résistance aux lavages fréquents qu'elle nécessite. Nous conseillons en général l'emploi de la toile en 2 m. 40. Cette largeur est bien suffisante pour le tour d'une aube. Le bas de l'aube se fait en broderie blanche Richelieu, en broderie anglaise ou au point de tige en couleur (v. p. 141). On peut aussi employer un entre-deux en filet ou appliquer un parement. A la manche on met un motif plus étroit, d'au moins 7 cm. Nous donnons dans ce numéro et les suivants divers modèles de broderie, d'entre-deux en filet et de parements d'aube.

Fourniture : Aube toile pur fil confectionnée et brodée au point de croix avec ourlets à jour : 575 francs. — Avec ourlets ordinaires : 550 francs.

Aube coupée et préparée 250 francs. — Parement brodé au point de croix sur étamine 250 fr. —Parement échantillonné : 130 francs.

S'adresser en FRANCE *à L'ARTISAN LITURGIQUE*, 16, rue Fénelon, NIMES (Gard) *et en* BELGIQUE à Mlle A. Van Kerckoven, 36, rue de la Monnaie, GAND.

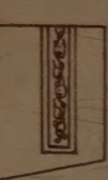
Quelques croquis d'ensemble d'Aubes

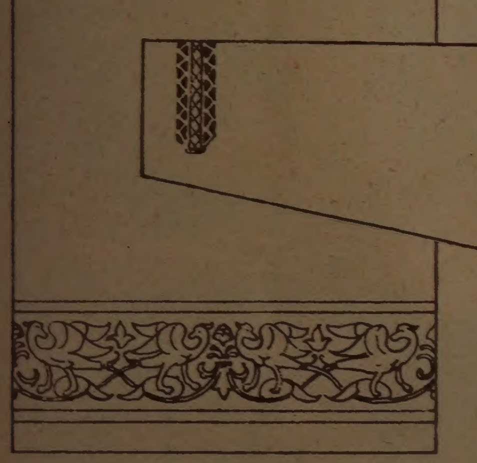
Nous représentons ici trois croquis d'ensemble d'aubes traitées de façons différentes.

La *figure 1*, montre l'endroit où il faut broder, au bas de l'aube et sur les manches, le modèle « Les Chimères » dont nous avons expliqué l'exécution à la page 134.

La *figure 2*, est une broderie Richelieu qui représente des cerfs se désaltérant aux eaux vives qui jaillissent au pied de la croix, symbole des âmes qui sont avides de profiter des grâces du Calvaire. Nous donnons sur la planche à décalquer n° 1, qui accompagne ce numéro, ce modèle à grandeur et ci-dessous la manière de l'exécuter.

La *figure 3*, est une aube avec parement appliqué par devant et par derrière et aux manches. Nous donnons ce modèle à grandeur à la page 142, avec les explications pour le faire. Ce parement s'inspire de celui de l'aube de S. Thomas Becket, que nous donnons à la page 139.





g. 1. Aube broderie de couleurs «Les Chimères».



Fig. 2. — Aube broderie Richelieu « Les Cerfs ».



Fig. 3. — Aube avec parement appliqué.

Manière d'exécuter l'Aube

Broderie Richelieu : "Les Cerfs"

Voir fig. *2* et la planche à décalquer 1 parues dans le n° *7* de *L'Artisan Liturgique* et qui donne le détail de cette broderie à grandeur d'exécution. Nos explications se rapportant spécialement à cette planche).

Figure II et 1[1]. — Détail à grandeur de la bande en broderie Richelieu.

Celle-ci s'exécute sur le tissu lorsque le dessin y est décalqué à l'aide de papier chimique bleu en suivant exactement les contours.

Les contours sont tracés par de petits points devants avec le coton blanc D.M.C. Les barrettes lancées d'un bord à l'autre. Reprenez ensuite ces contours par un point de cordonnet ou mieux encore par un point de boutonnière, car celui-ci résiste mieux à la lessive. Les barrettes sont également festonnées. Ayez soin en calquant que l'axe de la croix corresponde au milieu du devant de l'aube. La partie A B est la reprise où vous continuez à décalquer la bande qui fait le tour de l'aube.

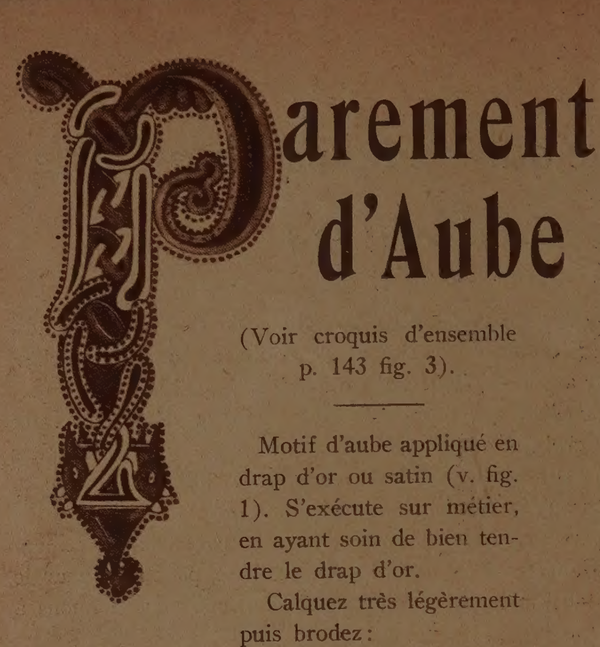
La ligne A^1 B^1 doit correspondre au milieu du dos.

Fig. II. — Détail du feston du bas de l'aube.

Celui-ci peut être remplacé par un large ourlet et un jour échelle.

Fig. III. — Indique la broderie de la manche.

Fig. IV. — Donne un motif plus petit, encadré, ne faisant pas le tour de l'aube, et brodé au milieu devant et au milieu derrière. Cette broderie rectangulaire n'est pas indiquée sur le croquis d'ensemble. Elle se présente d'une façon qui rappelle l'aube parée de la figure 3 (p. 141) bien que la broderie soit en Richelieu comme à la figure 2 :



Parement d'Aube

(Voir croquis d'ensemble p. 143 fig. 3).

Motif d'aube appliqué en drap d'or ou satin (v. fig. 1). S'exécute sur métier, en ayant soin de bien tendre le drap d'or.

Calquez très légèrement puis brodez :

1) Les cercles au passé coulé plat courbé, en resserrant les points du côté de la petite circonférence, avec de la soie d'Alger bleu Roy ;

2) Les petites fleurs, dans les cercles, au passé empiétant en trois tons bleu pastel. Le centre de ces fleurs est une perle verte ou un ensemble de points de nœuds de soie verte. Chaque motif est bordé d'un fil d'or japonais retenu par un point de soie rouge. On borde ces plaques d'une fine cordelière d'or. N'employez le drap d'or que si la chasuble est assortie, sinon employez de préférence du satin que vous brodez de la même façon. Les manches sont ornées d'un motif assorti d'une exécution analogue (v. fig. 2).

S. ASSUMPTA.

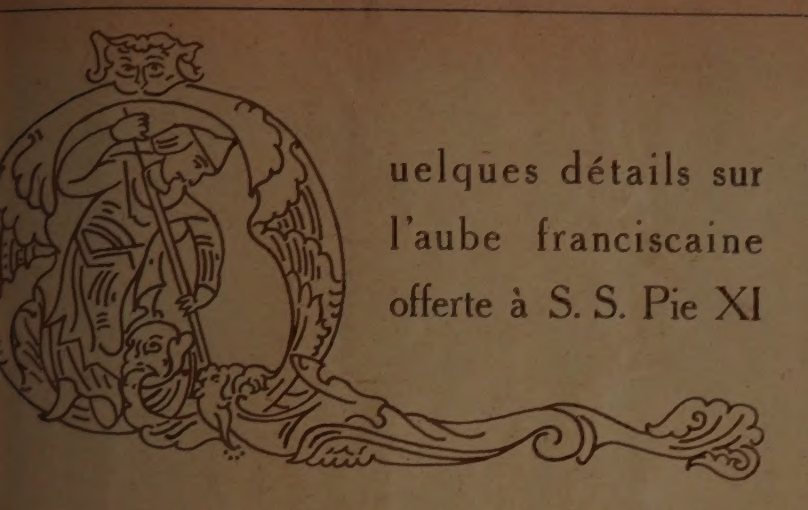
HAUT

BAS

Fig. 1. — Parement à grandeur pour le bas de l'aube. (Dessin de M. Jacques).



Fig. 2. — Parement à grandeur pour la manche de l'aube. (Dessin de M. Jacques).



uelques détails sur l'aube franciscaine offerte à S. S. Pie XI

Les Frères mineurs capucins de France ont eu la très heureuse
lée de faire confectionner des ornements sacrés « franciscains »
our les offrir à sa S.S. Pie XI à l'occasion du VIIe Centenaire de la
ort de St-François. Ils en confièrent l'exécution aux Clarisses du
onastère de Sainte-Claire du Sacré-Cœur de Mazamet d'Albi, où
artiste très bien connue Mlle Desvallières a pris l'habit le 7 mai
ernier sous le nom de Sœur Marie de la Grâce.

Le travail, commencé il y a deux ans, vient d'être achevé et il
st tout à la fois un chef-d'œuvre de broderie et un tour de force.

Chef-d'œuvre, car c'est une véritable « peinture à l'huile » qui
ient d'être exécuté ; tour de force, car on a su disposer sur la chasu-
le et ses accessoires plus de deux mille personnages qui ont joué
n rôle important dans l'Ordre de Saint François.

Dans ce numéro de l'Artisan, qui est spécialement consacré à
aube, ne nous arrêtons qu'à cet ornement. Nous décrirons la chasu-
le dans le numéro suivant.

L'aube qui vient de sortir de l'ouvroir d'art des Clarisses de
Mazamet est, à elle seule, une merveille d'art. C'est une aube gothi-
ue en fine toile de lin avec un large entre-deux de 0.40 cm. de hau-
eur représentant au milieu Saint François triomphant des trois con-
upiscences et de chaque côté, faisant le tour, la procession des Mar-
yrs franciscains.



Fig. 1. — Aube franciscaine vue de face. Œuvre des Clarisses de Mazamet.



Fig. 2. — Aube franciscaine vue de dos. Œuvre des Clarisses de Mazamet.

Sur les manches et sur le devant, des Clarisses Martyres ; sur le col et sur les épaulières des Séraphins. Le tout brodé en camaïeu allant du vert lys au rose saumon et se détachant sur un fond au point de mosaïque. Des inscriptions tracée en soie pain brûlé pale sur fond ajouré constituent une technique originale.

Aux extrémités du cordon d'aube Lourdes et Montmartre sont finement brodés sans envers.

L'aube et son cordon comportent quatre personnages qui portent des palmes.

Cette œuvre rappelle par sa finesse les belles peintures des grands âges de foi, où les artistes travaillaient si consciencieusement qu'avec une loupe même on ne fait que constater combien leur œuvre est parfaite : C'est le cas pour le tableau de l'Agneau Mystique à Gand, c'est le cas pour l'aube franciscaine des Clarisses de Mazamet. Ce parallèle suffit pour affirmer que ces saintes religieuses ont renoué la vraie tradition du beau, du très beau, du parfait pour Dieu et pour son Eglise, dans la personne de son chef auguste et vénéré, sa Sainteté Pie XI.

Dom Gaspar LEFEBVRE, O.S.B.



Fig. 3. — Détail de l'aube vue de face.



Fig. 1. — Tryptique « Ave Maria », panneau décoratif en dinanderie, cadre en fer forgé, Dimens.: 0.67 x 0.66 cm. — PRIX: 750 Fr.



Fig. 2. — Bénitier en faïence émaillée. Texte : Asperges-me. Teintes au choix : brun, bleu, vert, mauve. — Prix : 18 Fr. — (Photo Duquenne).



Fig. 3. — Panneau décoratif en dinanderie. « Mater admirabilis », cadre en fer forgé : PRIX : 250 Fr. (Photo Duquenne).



Fig. 4.— Reliquaire pour Sainte Croix, pièce d'orfèvrerie dorée avec émaux. — Haut. 0.29 cm., largeur 0.17 cm. PRIX : 1.100 Fr. -- Avec filigrane et pierres encastrées PRIX : 1.500 Fr. — (Photo Duquenne).

Œuvres de M. Jacques

ORFÈVRE

□ □

On peut se les procurer par l'intermédiaire

en France

de

l'Artisan Liturgique
16, rue Fénelon, 16
NIMES (Gard)

---

en Belgique

de

Mlle A. Van Kerckoven
36, rue de la Monnaie
GAND



Fig. 5. — Christ en bronze argenté et platiné vieil argent. Croix en chêne teinté. Dimens. : 44 cm x 32,5 : 125 Fr. — 30 x 21 cm. : 85 Fr. — 17 x 12,5 cm. : 40 Fr. (Photo Duquenne).

Conditions d'abonnement à *L'ARTISAN LITURGIQUE 1928.* — Revue trimestrielle contenant dans chacun de ses numéros : 16 pages illustrées en heliogravure en creux, 4 pages en couleurs chromo-litho, 32 pages de supplément : Traité de l'Office Divin, L'Ouvroir liturgique, etc., et un transparent (format 4 pages de l'Artisan) avec dessin décalquable à grandeur.

PRIX : BELGIQUE : 30 fr. belges. — FRANCE : 6 belgas (22 fr. français). — Pays à tarif réduit : 7 belgas. Autres pays (tarif plein) : 8 belgas.

Le belga est une monnaie internationale qui vaut 5 francs belges.

Les pays à tarif réduit sont : Allemagne, Argentine, Algérie, Autriche, Brésil, Canada, Egypte, Espagne, Grand Liban, Grèce, Hollande, Hongrie, Maroc, Paraguay, Pologne, Portugal et Colonies, Syrie, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Uruguay.

BUREAUX : L'ARTISAN LITURGIQUE, ABBAYE DE S. ANDRÉ LOPHEM (BELGIQUE)
Ch. P. Belgique : *Apostolat Liturgique, 965.54.* — France : *Bureau Liturgique, Paris 241.21.*

IMPRIMATUR
Mechliniæ, 9 Februarii 1928
I. Thys, can. lit. cens.

Imprimi potest
Abbatiæ Sti Andreæ 17
† Theodorus, Abbas.
Imprimé par C. Van Cortenbergh, Bruxelles.

NIHIL OBSTAT
Mechliniæ, Februarii 1928
I. Thys, can. lit. cens.